

Visite de La Couvertoirade



Randonnée n°1085590

Une randonnée proposée par burrich17

Petite balade pour toute la famille, qui permet aussi de repérer plusieurs départs pour des randonnées plus longues, Vous pourrez profiter d'un chemin bien agréable, traverser un pré, et sur le retour, une petite montée pour admirer le moulin restauré.

But final : la visite du village fortifié de la Couvertoirade, entièrement piétonnier.

Durée :	1h00	Difficulté :	Facile
Distance :	3.18km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	44m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	41m	Régions :	Massif central, Causse du Larzac
Point haut :	803m	Commune :	La Couvertoirade (12230)
Point bas :	762m		

Description

Garez-vous au parking payant à l'entrée de la Couvertoirade.

(D/A) Prenez la route direction Nord-Est vers le village.

(1) Virez à droite dans la première route pour longer le village sur votre gauche. Vous allez rencontrer un panneau du GR®71, suivez-le. Admirez la lavogne du village qui sert à faire boire les brebis.

(2) Quittez le GR®71 pour prendre à droite un chemin. Au carrefour suivant, prenez à gauche et suivez le sentier qui vous permet de prendre un petit peu de hauteur pour admirer de loin le moulin et l'ensemble des remparts.

(3) Au bout de la ligne droite, quittez le sentier de pierres pour prendre à gauche, direction Nord, pour traverser un grand pré. Le sentier n'est pas marqué mais se devine. Continuer tout droit, vous retrouvez très vite le

chemin de pierres,(GR®71).

Prenez à gauche direction Sud-Ouest jusqu'au carrefour de l'aller.

(2) Tournez à droite juste avant la grange et continuez.

(4) Virez à droite pour aller visiter le site du moulin restauré et revenez sur vos pas pour aller au village, il n'y a qu'un seul chemin et vous l'avez toujours en vue.

Le tracé indicatif permet de visiter la Couvertoirade comme bon vous semble.

À la sortie, empruntez la route à gauche pour rejoindre le parking**(D/A)**.

Informations pratiques

Prendre chapeaux et lunettes pour les jours de grosses chaleurs.

Le parking est payant et obligatoire, l'argent sert à rémunérer les employés qui entretiennent le village, les visites guidées etc, et pour pouvoir continuer à rénover le village et ses environs.

Vous trouverez de quoi vous rafraichir et vous restaurer lors du passage dans le village.

A proximité

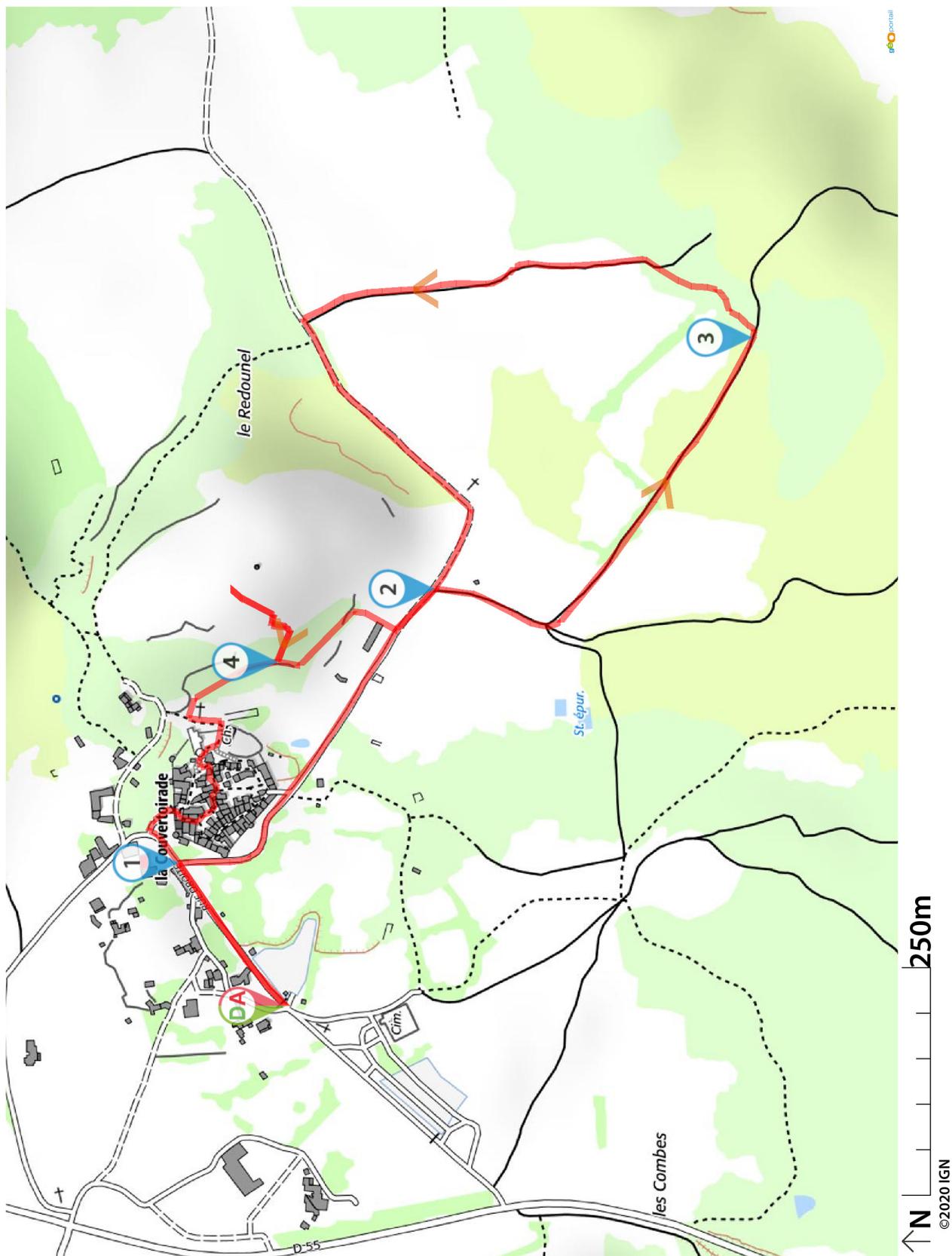
[La Couvertoirade](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-visite-de-la-couvertoirade/>

Points de passages

- D/A Parking payant et obligatoire**
N 43.911751° / E 3.314166° - alt. 777m - km 0
- 1 Première route à droite**
N 43.912794° / E 3.316124° - alt. 779m - km 0.2
- 2 Carrefour de la boucle**
N 43.910282° / E 3.319879° - alt. 773m - km 0.64
- 3 À gauche traversée d'un grand pré**
N 43.907171° / E 3.323323° - alt. 792m - km 1.16
- 4 Bifurcation du moulin**
N 43.91182° / E 3.318881° - alt. 785m - km 2.31
- D/A Parking payant et obligatoire**
N 43.911751° / E 3.314178° - alt. 777m - km 3.18

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

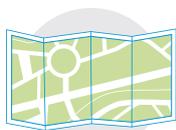
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.